



Projet pédagogique du centre de loisirs

« CLUB DE CHARLEZ »

Année 2025-2026

1- Descriptif du centre de loisirs

- Type d'accueil

Le Club de Charlez est un accueil collectif de mineurs sans hébergement, agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Il est ouvert tous les mercredis en période scolaire du 1er septembre 2025 au 3 juillet 2026.

- Public accueilli

Le centre de loisirs accueille tous les enfants de 3 ans à 13 ans scolarisés à l'école primaire Charles de Foucauld ou dans d'autres établissements.

- Lieu d'accueil et descriptif des locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école primaire Charles de Foucauld :

44 rue Charles III – 54 000 NANCY

L'entrée se fait au : 3 rue des Fabriques (en face du parking des Fabriques)

Des espaces spécifiques sont mis à disposition du centre de loisirs :

- Classes de maternelle
- Salle de motricité
- Cantine
- Bibliothèque
- Salle de sieste
- Sanitaires des maternelles

- Capacité d'accueil

20 enfants (8 enfants de moins de 6 ans ; 12 enfants de plus de 6 ans)

- Conditions d'accueil et horaires

Horaires du Club : 8h - 18h

Accueil entre 8h et 9h – Départ entre 16h30 et 18h

Les enfants peuvent être accueillis la journée complète ou la demi-journée (8h-12h15 ou 13h15-18h)

Les inscriptions se font à l'année ou de façon occasionnelle (inscription avant le mardi soir précédent à 17h)

- Tarification

		TARIFS	
Echelon	Quotient familial CAF	Demi-journée	Journée
1	≤ à 800 €	7 €	10 €
2	Entre 801 € et 1400 €	10 €	15 €
3	≥ à 1401 €	15 €	20 €

2- L'encadrement

- L'équipe et le personnel d'animation

La directrice du centre de loisirs est Elodie BESSON, cheffe d'établissement de l'école primaire Charles de Foucauld.

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Sylviane JACOB-FRAXE, titulaire du BAFA
- Gwendoline LEONARD, titulaire du CAP AEPÉ et du BAFA

En cas d'absence des animatrices, le remplacement est effectué par Véronique BREZA (ASEM) et/ou Francine SULE (ASEM).

- Quel est le rôle de chacun ?

La directrice :

- Elabore et garantit la mise en œuvre du projet pédagogique dans le respect des valeurs éducatives de l'établissement.
- Assure la sécurité affective, physique et morale de l'enfant ainsi que de l'ensemble du personnel de l'accueil de loisirs.
- Recrute les animateurs, est garant de la dynamique de l'équipe et conduit les réunions d'équipe.
- Doit être à l'écoute de tous.
- A un rôle administratif, gère le budget, le matériel et les locaux.

L'animateur :

- Accueille et anime, propose et met en œuvre différentes activités de loisirs, de découvertes, sportives et culturelles en adéquation avec les orientations éducatives et en accord avec le projet pédagogique du centre.
- Garantit l'application des règles de vie au sein du centre de Loisirs.
- Est à l'écoute de l'enfant, de ses besoins et de ses attentes.
- Etablit une relation de confiance avec les parents et les enfants.
- Est vigilant quant à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Est polyvalent et sait s'adapter, faire preuve de bon sens.
- Propose des activités diversifiées et innovantes.
- Est garant du respect du matériel et des locaux.
- Est ponctuel et responsable.
- Met en œuvre toutes sortes de solutions pédagogiques possibles pour mieux gérer les éventuels problèmes rencontrés avec les enfants.
- Fait en sorte que tous les moments de la journée restent des moments de loisirs (user de moyens ludiques pour obtenir le calme par exemple).

- Les partenaires

Nous avons conclu un partenariat avec l'Unité de Soins Longue Durée (USLD) Stanislas.

Des rencontres peuvent avoir lieu le mercredi entre les résidents et les enfants. Cela permet de créer un lien intergénérationnel en participant ensemble à des activités manuelles, musicales, culinaires...

3- Le Projet et les Objectifs Pédagogiques

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants.

- Il est spécifique à un accueil (ici pour le Club de Charlez)
- Il définit les conditions de fonctionnement
- Il sert de référence tout au long de l'action
- Il permet de donner un sens aux activités et aux actes de la vie quotidienne
- Il aide à construire les démarches pédagogiques
- Il permet de stimuler la créativité et l'imagination des équipes
- Il est élaboré par la directrice et les animatrices.

Les trois axes du projet pédagogique

Le développement personnel

- Développer l'esprit de créativité, de recherche et de dépassement de soi.
- Développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant.
- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs.
- Permettre à l'enfant d'approfondir ses connaissances et de développer sa curiosité dans les domaines de la science, des arts et des sports.

L'ouverture et le respect des autres

- Favoriser le respect entre individus.
- Favoriser les échanges et les expériences entre les enfants.
- Stimuler la solidarité et le partage.
- Favoriser les rencontres avec des personnes extérieures : artistes, associations, personnes âgées....
- Permettre à l'enfant de s'ouvrir aux cultures différentes.

Le respect de l'environnement

- En lien avec le projet d'école, apprendre aux enfants à observer la nature, la respecter, la protéger.

4- Le fonctionnement

- **Journée type**

8h - 9h	Accueil des enfants de façon échelonnée
9h - 10h	Atelier manuel et culinaire
10h - 10h30	Temps libre dans la cour de récréation ou le hall (selon la météo)
10h30 - 11h45	Atelier
11h45 – 12h30	Repas sous forme de panier repas dans la salle de restauration de l'établissement
12h30 - 13h30	Temps libre dans la cour de récréation ou le hall (selon la météo)
13h30 - 14h15	Temps calme dans la bibliothèque (lecture, jeux de construction) ou en salle de sieste (maternelles)
14h15 – 16h	Jeux sportifs, jeux de société ou rencontres inter-générationnelles
16h - 16h30	Goûter (gâteau, boisson, compote)
16h30 - 18h	Sortie échelonnée

- **Horaires des animatrices**

Sylviane JACOB-FRAXE 8h15 - 17h15 dont 30 minutes de temps de pause.

Gwendoline LEONARD 8h - 18h dont 30 minutes de temps de pause

Le repas est pris en même temps que les enfants dans la cantine.

- **Le règlement intérieur**

Le règlement intérieur est le même que celui de l'école primaire Charles de Foucauld hormis la tenue vestimentaire. La tenue scolaire n'est pas portée dans le cadre du Club de Charleez.

- **Les activités proposées**

Jeux sportifs : proposition de parcours de motricité, jeux sportifs et coopératifs en intérieur ou extérieur.

Ateliers culinaires : chaque mercredi, un groupe d'enfant prépare le goûter pour l'après-midi avec le Cake Factory.

Activités manuelles : bricolages utilisant différentes techniques – découper, coller, déchirer, peindre, colorier, assembler...

Rencontres inter-générationnelles

Les activités sont préparées par les animatrices en accord avec la directrice.

- **Evaluation des actions mises en place**

Avis et ressenti des enfants

Retours des parents

Bilan des animatrices